

Communiqué de presse
Bordeaux, le 15 mars 2022

Pôle emploi et Prism'emploi Nouvelle Aquitaine renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires, Prism'emploi et Pôle emploi Nouvelle Aquitaine ont décidé de renforcer leur coopération en signant une convention régionale le 15 mars 2022. Cette signature a eu lieu dans le cadre d'une « Journée recrutement » organisée par Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine dans les agences de la région, avec des actions de promotion du travail temporaire et l'accueil des agences d'emploi. A l'échelle de la région, la quasi-totalité des **agences Pôle emploi** accueillent aujourd'hui un événement et travaillent avec une ou plusieurs agences d'emploi pour recueillir des offres d'emploi et orienter au mieux les demandeurs d'emploi.

Cette convention succède à la convention régionale signée en 2019 et s'inscrit dans 20 années de partenariat local entre les deux structures. Elle est une déclinaison régionale de l'accord cadre national signé le 12 mai 2021.

Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et de la branche du travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds-d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres ;
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats, en accordant une importance particulière aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et aux personnes les plus éloignées de l'emploi ;
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

PÔLE EMPLOI NOUVELLE AQUITAINE

→ 378 conseillers Entreprise répartis sur tout le territoire Nouvelle-Aquitaine

→ 240 services digitaux proposés sur l'Emploi store

→ 965 030 offres d'emplois diffusées sur pole-emploi.fr en 2021

→ 62 705 entrées en formation de demandeurs d'emploi en 2021

CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉrimAIRE EN NOUVELLE AQUITAINE

- Plus de 53 794 salariés intérimaires en équivalent temps plein.
- 1117 agences d'emploi sur le territoire
- Représente 8,5% de l'emploi intérimaire en France
- En hausse de 15,9% en janvier 2022 par rapport à janvier 2021



Didier Garcia, Président de Prism'emploi Nouvelle Aquitaine, et Alain Mauny, Directeur Régional de Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine

« Prism'emploi Nouvelle Aquitaine est très fier de faire partie des premières régions à avoir mis en place ce nouvel accord de coopération entre Pôle emploi et les agences d'emploi sur le territoire. Nous sommes pleinement conscients de l'importance de la collaboration sur le terrain entre le secteur public de l'emploi et les acteurs privés, pour favoriser la rencontre entre les entreprises qui recrutent et les professionnels en recherche. Dans ces démarches, l'intérim est un véritable tremplin vers l'emploi durable et l'insertion professionnelle », déclare **Didier Garcia, Président de Prism'emploi Nouvelle Aquitaine.**

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
Juliette.prost@plead.fr

Antoine Thuillier
06.32.13.15.91
antoine.thuillier@pole-emploi.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Occitanie, Pôle emploi s'appuie sur 77 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

<https://www.observatoire-emploi-ara.fr/>



